



## Non renouvellement d'un cdd

Par **tonyc\_old**, le **04/12/2007** à **14:10**

Bonjour,

Mon amie est actuellement en CDD en tant qu'auxiliaire de vie dans un centre communal d'action sociale.

Il s'agit de son 3ème CDD. Le 1er a été établi en remplacement d'une personne en formation pour 3 mois, le second a été une reconduction de ce contrat pour 3 mois période durant laquelle la personne qu'elle remplaçait a repris son travail. Toutefois, son contrat a été renouvelé une 3ème fois pour une durée d'un an sans précision de la cause du renouvellement.

A plusieurs reprise, il lui a été dit qu'à la suite de son CDD, elle serait employée en CDI.

Malheureusement, fin octobre, elle a eu un accident (accident de travail) qui l'a arrêté jusque début décembre (son contrat se termine le 31 décembre). Souhaitant savoir si son contrat serait effectivement transformé en CDI ou renouvelé, on lui a annoncé que celui-ci ne serait pas reconduit. Les raisons qui ont été invoqués sont :

- manque d'engagement personnel.
- pas assez de travail pour occuper 9 auxiliaires.

Sachant qu'elle a un très bon retour de son travail auprès des personnes âgées qui l'apprécient et qu'elle n'est pas la dernière personne à avoir été embauchée, elle se demande donc pourquoi elle n'est pas renouvelé (alors que d'autres auxiliaires embauchées après elle le sont) et si cela n'aurait pas plutôt un lien avec son accident de travail (un lumbago, donc quelque chose qui pose un risque dans ce secteur d'activité)

Si oui, que peut-elle faire?

Merci.